

Comme un poisson dans l'eau

AQUARIOPHILIE ► Raymond Fracheboud se consacre depuis quinze ans à l'élevage de poissons d'ornement. Rencontre avec ce menuisier qui revendique une approche éthique de sa passion.

JÉRÔME CHRISTEN

Raymond Fracheboud, domicilié à Choëx et employé communal à Monthey, est membre du comité du Club aquariophile de Lausanne, il en est même le «bibliothécaire» et achète régulièrement des livres et des revues mises à disposition des membres.

Comme beaucoup d'enfants, Raymond Fracheboud a eu pour débiter des poissons rouges, mais ce n'est que vers 1992 qu'il a commencé à s'intéresser à d'autres espèces puis a adhéré au Club aquariophile de Lausanne. «On commence par s'intéresser à ce qu'on trouve dans les magasins, puis en voyant certaines variétés chez les autres, on cherche à se spécialiser et à se procurer des espèces peu courantes, toujours plus difficiles à élever. Cela devient un défi!» Les poissons de M. Fracheboud viennent d'Afrique orientale, du lac Tanganyika, partagé entre quatre pays, le Congo, le Burundi, la Tanzanie et la Zambie. Il ne s'est jamais rendu sur place car cet immense plan d'eau – qui s'étend sur 31 900 km² et atteint jusqu'à 1 470 m de profondeur – est difficilement accessible et ses alentours régulièrement en proie à des guerres civiles. Seuls quelques passionnés s'y rendent et ont des autorisations qui leur permettent de ramener des lots de poissons pour les reproduire et les mettre sur le marché.

Au fil du temps...

On ne s'improvise pas aquariophile. Cette activité requiert pas mal d'expérience. «Pour les poissons sauvages, il faut beaucoup se documenter et consacrer du temps à la reproduction d'un environnement proche de celui qui était leur avant leur captivité, que ce soit au niveau du décor ou des propriétés de l'eau.» Pour les deuxième ou troisième générations, il y a par contre beaucoup moins de difficultés.



Raymond Fracheboud devant l'un de ses aquariums. LÉON MAILLARD



Deux spécimens de la famille des Cichlidés que possède Raymond Fracheboud.

Celui de gauche devient brun lorsqu'il a peur. LÉON MAILLARD



Le plus souvent, l'aquariophile ne s'intéresse qu'à l'aspect décoratif de l'aquarium, certains accordent même plus d'importance à la végétation qu'aux poissons et réalisent de véritables jardins aquatiques. Raymond Fracheboud s'intéresse lui aux couleurs de l'animal, à sa morphologie, à son comportement, à son mode de vie et de reproduction. «Certains vivent en couple, d'autres en harem. Il y a des mâles et des femelles

dominants, mais ce ne sont pas forcément les plus gros.» Avec le temps, même s'il possède plusieurs poissons de la même espèce, il est capable de les reconnaître au premier coup d'oeil non seulement grâce à leur forme, mais aussi à leur manière d'évoluer dans l'espace, à leur caractère. «Je m'en rends très vite compte si l'un d'eux a des problèmes.» La nature étant bien faite, ces poissons changent de couleur s'ils se sen-

tent en danger. M. Fracheboud fait de l'élevage et vend des alevins ou des poissons adultes.

Mais pas à n'importe qui. En discutant avec ses clients, il s'assure qu'ils seront capables de s'en occuper correctement. Par respect pour l'animal. Et pas question pour lui non plus de vendre des poissons hybrides aux couleurs chatoyantes. «C'est malheureusement devenu pour l'Asie un important commerce.»

BOURSE AUX POISSONS À LAUSANNE

Le traditionnel rendez-vous hivernal des aquariophiles de Suisse romande, la Bourse aux poissons de l'Aquarium Club de Lausanne a lieu demain. Il s'agit de la plus importante manifestation du genre en Suisse romande. Plus de 3500 personnes – curieux et acheteurs – y sont attendus pour y découvrir plus de 4000 spécimens issus des élevages d'une quarantaine d'aquariophiles de Suisse et de France voisine. Leur approche de l'aquariophilie permet de limiter le prélèvement d'animaux en milieu naturel et d'offrir une alternative aux importations en provenances des élevages «industriels» du Sud-Est asiatique et d'Europe de l'Est. Cette bourse représente l'opportunité de trouver quelques espèces rares à des prix raisonnables. Elle permet aux néophytes d'obtenir des informations sur les biotopes et les comportements des poissons. Ils peuvent également y trouver le matériel nécessaire à l'installation et à l'entretien d'un bac. L'organisateur propose également un vaste choix de plantes aquatiques en provenance directe d'un spécialiste hollandais. La Bourse aux poissons a lieu samedi de 10 à 14 heures à l'aula des Cédres, avenue de Cour 33 à Lausanne. L'entrée est libre. Infos au 021 701 37 46 et sur le site web du club: www.acl.ch

UNE AMICALE VALAISANNE

Si certains aquariophiles bas-valaisans appartiennent au club de Lausanne, il n'en demeure pas moins qu'il existe une Amicale valaisanne des aquariophiles (AVA). Fondée en 1993, elle compte une trentaine de membres. Son but principal est de favoriser les rencontres entre les aquariophiles valaisans qui désirent bénéficier de conseils, partager leur expérience ou, simplement, discuter de leur passion commune. Des conférences abordent tous les domaines de l'aquariophilie (tant en eau douce qu'en eau de mer) sont proposées lors des réunions qui ont lieu le deuxième vendredi du mois, à 20 heures, dans le local de l'AVA à Noës. L'AVA est membre de l'Association romande des clubs aquariophiles et terrariophiles. Contact: Laurent Cordonier à Crans-Montana. Tél: 079 630 14 81. Courriel: laurent.cordonier@unil.ch. Infos sur arcat.ch

Comment rétablir la confiance

UN PERMIS POUR CHIEN ► Après avoir échoué sur le plan cantonal, le comité d'initiative populaire «Non à la loi muselière» revient à la charge pour lancer une nouvelle initiative, fédérale cette fois-ci.

CHRISTINE SCHMIDT

Obliger les propriétaires de chiens de plus de 15 kilos à suivre, avec leur compagnon à quatre pattes, un cours de sensibilisation et d'éducation pour ensuite passer un examen en vue de décrocher un permis pour chien qui atteste que ce dernier n'est pas un danger pour l'homme pourrait être LA solution. De très nombreux propriétaires de chiens le reconnaissent.

Rien à voir avec un permis de conduire. Les membres de l'Association valaisanne pour le respect du chien (AVPRC) en sont, eux, convaincus. «Ce permis n'a rien à voir avec un permis de conduire, a déclaré, hier lors d'une conférence de presse, Nathalie Frizzi, la présidente de l'AVPRC. Notre projet prévoit un système simple, administrativement léger, comme un filtre ou un examen de passage fondé sur un cours de sensibilisation à l'animal... C'est à ce prix que le chien, relégué aujourd'hui au rang d'ennemi public numéro un, pourra redevenir véritablement... le meilleur ami de l'homme!»

Une bataille de perdue. L'initia-

tive populaire «Non à la loi muselière», lancée l'an dernier par ce même groupe, qui demandait la révision de l'article 24b de la loi cantonale pour la protection des animaux, dans lequel il est stipulé que douze races de chiens considérés comme potentiellement dangereux doivent être muselés et tenus en laisse en tous lieux, a beau avoir échoué faute de signatures. Les initiateurs ont aujourd'hui accusé le coup de cette défaite et remontent aux barricades. Leur message n'a pas changé. Il a toutefois été adapté et s'oppose à présent aux mesures d'interdiction des pitbulls, notamment, proposée par la Confédération.

Une nouvelle initiative, fédérale cette fois-ci, et intitulée «Un permis pour chien pour assurer une véritable sécurité citoyenne», mais aussi pour envoyer un signal d'espoir aux propriétaires de chiens considérés comme dangereux afin d'éviter qu'ils n'abandonnent leur animal, devrait ainsi être lancée en mars.

Appel aux associations romandes. Les membres de l'initiative «Non à la loi muselière» visent donc plus haut dans l'espoir



Les instigateurs de cette nouvelle initiative fédérale espèrent que le chien, relégué aujourd'hui au rang d'ennemi public numéro un, pourra redevenir... le meilleur ami de l'homme! KEYSTONE

d'atteindre enfin leur objectif: restaurer une confiance au sein de la population vis-à-vis de tous les chiens, quelle que soit leur race.

«Si nous avons échoué sur le plan cantonal, c'est notamment parce que de nombreuses asso-

ciations canines valaisannes n'ont pas joué le jeu et ne nous ont pas soutenus, alors que les choses bougent réellement dans d'autres cantons romands», a précisé Nathalie Frizzi, qui souhaite ainsi aujourd'hui constituer un lobby canin romand.

«Un appel est lancé à toutes les associations canines de Suisse romandes de manière à pouvoir compter sur de nouveaux comités qui récolteront chacun plusieurs dizaines de milliers de signatures dans tout le pays.» Affaire à suivre donc...

DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN FAVEUR DU CHIEN

Les modalités de détail de l'initiative «Un permis pour chien pour assurer une véritable sécurité citoyenne» seront, en fait, définies plus concrètement lors des Etats généraux du chien. Cette plate-forme d'échanges d'expériences et de réflexions, à laquelle devraient participer divers intervenants spécialisés, en provenance de toute la Suisse voire au-delà, aura lieu le 16 février à Ardon. «Cette rencontre sera l'occasion de confronter un maximum d'idées et d'enseignements à même de déboucher sur une nouvelle relation sociale de qualité entre l'homme et le chien», ont précisé les membres du comité d'initiative. A noter encore que l'accès à ces Etats généraux du chien est ouvert au grand public également. Plus de renseignements peuvent être obtenus au 079 431 30 30.